



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION AUDIO ENTRE LES ORGANISATIONS SYNDICALES ET LA DIRECTION DU 15/04/2020

SITUATION SANITAIRE DANS LE VAUCLUSE

Le 14/04/2020, il y avait 73 personnes hospitalisées dans le département, 17 en réanimation et 27 décès au total.

Au sein de la DDFIP, le Directeur précise qu'il n'y a pas d'agent malade actuellement.

SITUATION DES EFFECTIFS

Le 14 avril, 135 agents étaient présents dans les services et 100 de plus étaient en télétravail, ce qui représente environ 34 % des effectifs de la DDFIP 84.

Suite à la demande de l'intersyndicale de la semaine dernière, un document a été diffusé aux chefs de services pour leur rappeler la nécessité de respecter les missions prioritaires, d'organiser une rotation entre les collègues et de garantir la possibilité d'une autorisation spéciale d'absence pour les agents en télétravail.

Par ailleurs, le service des ressources humaines et l'assistante de prévention vont se charger de contacter les agents fragiles du département.

FRAIS DE REPAS

Le remboursement des frais de repas est réservé aux collègues qui exercent des missions en présentiel et dont le restaurant administratif ou inter-administratif est fermé. Il est précisé que ce remboursement est rétroactif. Pour la période antérieure à la publication de la note du 15/04/2020, il n'est pas nécessaire de fournir de pièces justificatives pour en bénéficier, une attestation sur l'honneur suffit.

A compter du lendemain de la parution de la note, soit le 16 avril 2020, les agents doivent penser à conserver leurs justificatifs de frais de repas engagés afin de les produire à l'appui de leur demande de remboursement.

La situation est simple pour ceux qui vont chez un commerçant, il suffit de conserver le ticket.

Dans ces deux situations, le remboursement se fera via l'application FDD.

Pour ceux qui amènent un panier repas, la Direction semble s'orienter vers un remboursement forfaitaire. En effet, dans ce cas, il est difficile de fournir un justificatif. L'intersyndicale a demandé qu'elle fasse preuve de souplesse afin de ne pas léser les collègues qui se préparent un repas à la maison.

Les conditions de remboursement sont détaillées sur ULYSSE 84.

PRÉPARATION DE LA CAMPAGNE IMPÔT SUR LE REVENU :

Le Directeur a précisé qu'il n'y aura pas d'accueil physique organisé avant le 11 mai, date prévue pour le début du déconfinement. Afin d'assurer la sécurité des collègues en présentiel, il prévoit des mesures de distanciation sociale. Il demande notamment aux chefs de services des SIP des plans d'implantations des agents.

Par ailleurs, les équipes en télétravail seront renforcées, des ordinateurs portables supplémentaires ont été attribués : 33 télétravailleurs seront mobilisés sur l'ensemble des SIP et presque tous seront dotés d'un téléphone portable professionnel.

Le Directeur, après des « échanges approfondis » en cours et à venir avec les responsables des SIP, insiste sur les règles de distanciation sociale en présentiel et sur le respect des mesures barrières mais aussi sur sa volonté d'avoir des équipes en présentiel limitées avec mise en place de rotation dans le cadre de cette campagne IR: il n'a donc plus qu'à joindre les gestes (c'est le cas de le dire) à ses paroles !!!!

En tout état de cause, c'est à nous tous d'être particulièrement vigilants sur le respect de ces consignes et surtout ne pas hésiter à faire remonter immédiatement toute anomalie ou dysfonctionnement sur le sujet !

Le Directeur estime donc que les effectifs mobilisés en présentiel dès la semaine prochaine seront « modérés ». Il prévoit notamment que six/sept agents seront présents à Avignon, cinq à Carpentras, quatre à cinq à Cavaillon et trois à quatre à Apt. Les chefs de service devront organiser des rotations.

Il indique toutefois que la mobilisation deviendra plus importante si la demande des usagers augmente.

Pour l'intersyndicale, la décision de maintenir la campagne coûte que coûte, même sans accueil physique, est de nature à faire venir plus de gens dans les services. C'est la raison pour laquelle elle demande son report. Elle souligne la nécessité de reporter cette campagne IR afin de ne pas mettre en danger inutilement la santé des agents présents et de leur permettre d'exercer leurs fonctions sereinement. De plus, il lui semble contradictoire de mobiliser un nombre croissant de collègues en présentiel quand le Président de la République a demandé à la population de rester confinée jusqu'au 11 mai au moins !

Compte tenu de cette situation, elle a obtenu la convocation d'un CHSCT le 17 avril prochain afin d'évoquer la situation sanitaire des agents qui participent au Plan de Continuation de l'Activité en général et celle des agents qui vont participer à la campagne IR en particulier.

D'AUTRES QUESTIONS SUR LA CAMPAGNE ONT ENSUITE ÉTÉ ÉVOQUÉES :

Pour ce qui concerne l'appui des SIP par d'autres services, notamment les services de contrôle fiscal, le Directeur a précisé qu'il ne devrait pas s'effectuer en présentiel.

S'agissant des appels entrants des usagers, ils seront systématiquement reçus par des agents en présentiel. Compte tenu des contraintes techniques des autocom sans possibilité de transfert des appels entrants vers les portables professionnels des télétravailleurs, ces derniers ne pourront que procéder à des contre appels suite à prise de rendez-vous téléphonique ou dans le cadre d'une réponse e-contact ou Balfus.

Le cadre horaire de l'accueil téléphonique n'est pas encore fixé mais il devrait correspondre aux horaires des années précédentes, soit à une journée « normale » de travail. L'intersyndicale a demandé qu'il soit rappelé aux chefs de service de veiller à ne pas dépasser ce cadre.

Les organisations syndicales ont également demandé la distribution de masques aux agents présents dans les SIP pour la campagne, et pas seulement à ceux chargés de l'accueil. Des masques pourraient d'ailleurs être distribués à tous les agents présents dans tous les services, comme cela se fait dans de nombreuses entreprises privées !

Sur ce point, la Direction indique, qu'à l'heure actuelle, le port du masque n'est pas préconisé quand il n'y a pas d'accueil de public. Elle nous a précisé que 2000 masques avaient été reçus et distribués la semaine dernière principalement aux services exerçant des missions prioritaires accueillant du public (ex : Trésoreries Hospitalières) et qu'un nouveau stock serait prochainement livré.

Le port du masque ne protège pas de la contamination du virus en tant que tel mais il permet aux personnes déjà contaminées de ne pas transmettre ou de diminuer la possible transmission du coronavirus.

Pour rappel, le port du masque n'était pas préconisé pour la population par les pouvoirs publics car la France ne disposait pas de stocks de masques et de la capacité à produire ces derniers.

Le Directeur ne semble pas tenir compte des consignes édictées par l'Académie de Médecine dans son Communiqué du 2 Avril 2020 sur la Pandémie COVID-19 qui précise : « Il est établi que des personnes en période d'incubation ou en état de portage asymptomatique excrètent le virus et entretiennent la transmission de l'infection. En France, dans ce contexte, le port généralisé d'un masque par la population constituerait une addition logique aux mesures barrières actuellement en vigueur. »

QUESTIONS DIVERSES

Congés : au final et contrairement à ce qui avait été annoncé en début de confinement, il n'est pas sûr que les jours de congés de l'année 2019 (cinq au maximum) puissent être reportés jusqu'à la fin de la période de confinement. Selon la Direction, ces congés 2019 devraient être pris avant le 04/05/2020. Toutefois, la question n'est pas encore tranchée dans notre administration.

Pour les organisations syndicales, la perte de ces congés reportés n'est pas acceptable !
D'autant plus que, malheureusement, le sujet des congés en général va très bientôt faire parler de lui avec notamment la possibilité de congés imposés et le prélèvement de jours ARTT pendant la période d'urgence sanitaire pour les agents en situation d'ASA, bien malgré eux ! Affaire à suivre ...

Le projet d'ordonnance sur ce sujet n'était pas encore connu au moment de cette conférence téléphonique.

Commande de plexiglas : 75 commandés mais il n'est pas sûr que la totalité soit livrée. La Direction cherche notamment des fournisseurs locaux.

Effectifs présents : une augmentation régulière des effectifs présents dans les services est constatée. Pour la Direction, elle s'explique par un accroissement des missions assurées dans le cadre du plan de continuation de l'activité, ainsi que par la charge de travail conséquente des SIE (dû pour l'essentiel au Fonds National de Solidarité, mais pas seulement) et des SPF.

A l'évidence, le Plan de Continuation de l'Activité s'apparente plus, pour notre direction, à un retour à l'activité d'avant le confinement, sans aucune prise en compte de la sécurité des personnels ! Pour les organisations syndicales, seule la sécurité des agents doit compter, il est dangereux de faire revenir tant de monde dans les locaux !

C'est la raison pour laquelle l'intersyndicale DGFIP du Vaucluse exige le report du démarrage de la campagne IR au delà de la date du 20 avril 2020, tant que les moyens ne seront pas fournis aux agents pour ne pas se contaminer mutuellement.

SUR LE DÉPLOIEMENT DES EDR :

A une question de l'intersyndicale, Mme CORRADI a précisé que sur 23 EDR , 11 étaient affectés sur des missions prioritaires dont 4 télétravail, surtout sur le secteur local compte tenu de l'absence de baisse du flux des mandats.

Cela signifie que 30,4% de cette catégorie de personnels est en présentiel (7/23), soit un pourcentage manifestement plus élevé que les autres services.

La prochaine réunion aura lieu vendredi matin à 11 heures dans le cadre d'un CHS-CT. N'hésitez pas à nous contacter pour évoquer vos situations particulières ou vos difficultés.